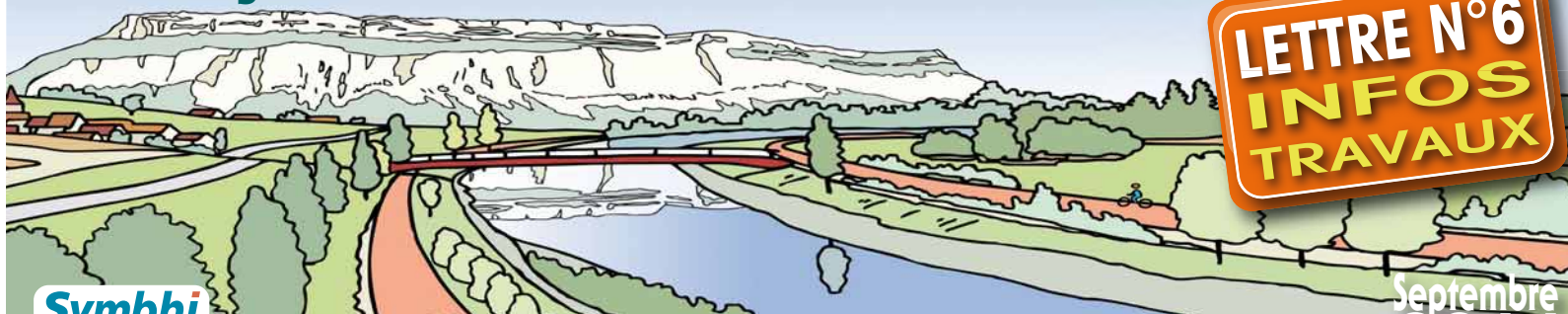


Isère amont

Aménagement de l'Isère entre Grenoble et Pontcharra

LETTRE N°6
INFOS
TRAVAUX



Symbhi
Les rivières et nous

Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère

Septembre
2014

Editorial

Agir de façon collective

C'est dans la joie que nous avons célébré un moment particulier de l'histoire du Symbhi : son dixième anniversaire. Le savoir-faire, l'expertise et l'écoute des équipes du Symbhi - mais aussi celles du maître d'ouvrage délégué, des prestataires d'ingénierie et des entreprises chargées des travaux - tout aura contribué à ce que les projets Isère amont et Romanche Séchilienne soient aujourd'hui connus et reconnus, mais également que d'autres projets soient attendus désormais. Je tiens sincèrement à remercier tous ces hommes et ces femmes - élus, représentants des administrations, des associations ou de la profession agricole - sans qui rien n'aurait pu se faire et qui ont en commun la volonté d'agir de façon collective.

Robert Veyret
Président du Symbhi,
Vice-président
du Conseil général, chargé
des politiques de l'eau



Les 10 ans du Symbhi le 23 juin 2014 dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département.

Dix ans de contribution à la sécurité publique

L'hémicycle de l'Hôtel du Département ! Le lieu choisi pour célébrer le 10^e anniversaire du Symbhi était symbolique. En effet, l'arrêté préfectoral du 26 mars 2004 officialisant la création du Symbhi était venu concrétiser une volonté politique du Conseil général de l'Isère. L'urgence était la prise en compte de la situation en amont de Grenoble où la vétusté de certains ouvrages hydrauliques se traduisait par des chantiers de réparation sur les endiguements de plus en plus onéreux. Sous l'impulsion de son président de l'époque, André Vallini, le Conseil général a alors décidé de mettre en place un outil original au service des collectivités territoriales pour résoudre la problématique d'inondabilité de certains secteurs : un syndicat mixte. Aujourd'hui, sur les berges de l'Isère et celles de la Romanche, des travaux sont en cours d'exécution et chacun reconnaît que tout se déroule dans le respect des règles de l'art mais aussi selon les calendriers et les budgets programmés. C'est donc dans un climat très consensuel que de nombreuses personnalités se sont retrouvées ce 23 juin 2014.

ILS ONT DIT :

Alain Cottalorda, Président du Conseil général de l'Isère

"Vous avez été capables de mettre autour de la table tous les acteurs publics et privés et de trouver une réponse globale et satisfaisante pour l'ensemble des acteurs."

Marie-Claire Bozonnet, Directrice de la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui représentait le Préfet de l'Isère

"Je reconnais au Symbhi plusieurs vertus, en particulier cette solidarité qui se manifeste tant en termes de maîtrise d'ouvrage que sur le plan financier."

Valérie Petex, Vice-présidente chargée de l'eau à la Communauté de Communes du pays du Grésivaudan

"Mettre au centre la protection des biens et des personnes tout en développant un volet d'actions à caractère environnemental, ceci est remarquable."

André Salvetti, Président du SACO (Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans)

"Le Symbhi a dix ans. C'est un bel exemple d'intégration. Les ingénieurs et les équipes ont bien travaillé."

Gilles Strappazon, représentant Grenoble Alpes Métropole

"Je tiens à rendre un hommage tout particulier à Robert Veyret pour le travail qu'il a accompli à la tête du Symbhi mais aussi aux équipes qui l'entourent."

Les partenaires financiers du Symbhi



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLITAIN

SAVOIE
CONSEIL GÉNÉRAL

HAUTE-SAVOIE
CONSEIL GÉNÉRAL



Réunion du Conseil syndical
le 26 mai 2014.

Les nouveaux élus du Conseil syndical

SUITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2014, LES INTERCOMMUNALITÉS MEMBRES FINANCEURS DU SYMBHI ONT NOMMÉ LEURS NOUVEAUX REPRÉSENTANTS AU CONSEIL SYNDICAL.

- **Grenoble Alpes Métropole** : Jérôme Dutroncy (Fontaine), Christophe Mayoussier (Le Gua), Jean-Claude Peyrin (Meylan), Patrick Durand (Le Pont-de-Claix) et Christian Masnada (Saint-Pierre-de-Mésage) rejoignent Gilles Strappazzon (Saint-Barthélémy-de-Séchilienne).
- **Communauté de Communes Le Grésivaudan** : Pierre Béguery (Montbonnot-Saint-Martin), Valérie Petex (Frogès), Christophe Borg (Pontcharra) et Patrick Janolin (Le Versoud) rejoignent Roger Cohard (Le Cheylas).
- **Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans** : Aimé Guillot (Allemont) et Alain Bleton (Livet et Gavet) rejoignent André Salvetti (Le Bourg-d'Oisans), Daniel France (Huez) et Albert Beurrier (Oz-en-Oisans).

A l'issue de la première réunion du Conseil syndical le 26 mai 2014, Robert Veyret et Christian Nucci ont été confirmés dans leurs rôles de Président et premier Vice-président. Représentant les intercommunalités, les 3 autres Vice-présidents sont : Christophe Mayoussier (Vice-président chargé de l'eau à Grenoble Alpes Métropole), Valérie Petex (Vice-présidente chargée de l'eau à la Communauté de Communes Le Grésivaudan) et André Salvetti (Président du SACO). Lors de la seconde réunion du 23 juin 2014, le Conseil syndical a approuvé le budget supplémentaire 2014 qui confirme l'enveloppe annuelle des travaux. Quelques opérations sont décalées dans le temps mais elles ne modifient pas le niveau de contribution des membres financeurs du Symbhi.

LES TRANCHES 2 ET 3 DU PROJET ISÈRE AMONT

- **Le 23 juin**, le Conseil syndical a validé le contenu du dossier de labellisation PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). Il permettra au Symbhi d'être assuré du financement de l'Etat pour exécuter les travaux des tranches 2 et 3 entre 2016 et 2021.
- **Le coût total de la réalisation des tranches 2 et 3 du projet Isère amont** sera de 76,8 millions d'euros HT dont plus de 52 millions pour les actions de gestion des écoulements des eaux de l'Isère, comme les Champs d'Inondation Contrôlée ou les arasements de bancs.
- **En cours d'instruction par la Dreal Rhône-Alpes**, le dossier PAPI sera transmis à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse à la fin de l'été, puis au ministère de l'écologie qui statuera sur la procédure de labellisation fin 2014.

Le Symbhi et le futur du projet

- Le processus de réforme territoriale en cours est susceptible de transformer profondément le domaine de la gestion des rivières.
- Le Symbhi est directement concerné par la création de la nouvelle compétence GEMAPI : "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" que la loi du 27 janvier 2014 confie aux communes à compter du 1^{er} janvier 2016, elles-mêmes pouvant la déléguer à un EPCI à fiscalité propre.
- A terme, le Symbhi pourrait rassembler les intercommunalités du bassin de vie grenoblois en obtenant un statut d'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ou préfigurer la création d'un EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin).
- Quel que soit le statut choisi, une fois obtenu l'accord de financement des tranches 2 et 3 du Projet Isère amont par l'Etat, une nouvelle clé de répartition des financements locaux devra être définie par le Conseil général et les EPCI concernés.

LES CHANTIERS DU SECOND SEMESTRE 2014

Au niveau du lit de l'Isère

- **Finalisation des reconnections piscicoles** avec les ruisseaux du Fay-Renevier, le canal de Bresson à Saint-Ismier et la chautourne de Meylan

En rive gauche

- **Curage de bancs** en aval de la confluence du Domeynon
- **Protection du pied de la digue par enrochements** dans la courbe située au niveau de la station de compostage de Murianette
- **Confortement des endiguements du Canal de Cheminade** sur les communes de Gières et Murianette
- **Confortement par élargissement de la digue de la plaine des Voutes** (Gières, Murianette)
- **Début de l'installation des vannes** destinées à alimenter et vidanger le CIC (Champs d'Inondation Contrôlée) de Gières-Murianette

En rive droite

- **Renaturation de l'Etang Pacific et aménagement des mares de la forêt de Bois Français** (Saint-Ismier, Montbonnot-Saint-Martin)
- **Derniers travaux à vocation hydraulique** : buses de la forêt alluviale de Bois Français, protections au niveau du passage de la chautourne de Meylan sous l'A41, muret du CIC du Civerain le long de l'A41)
- **Premiers aménagements paysagers** et de loisirs

LES DERNIERS MARCHÉS PUBLICS ATTRIBUÉS

- **Aménagements environnementaux des gravières** : groupement Arbre Haie Forêt / Socco
- **Aménagements paysagers secteur rive droite** : Espaces Verts du Dauphiné
- **Apport de terre végétale et replantations** : Espaces Verts du Dauphiné
- **Terrassements secteurs rive gauche** : groupement Guintoli / Carron / Bianco

UN NOUVEAU SITE INTERNET

- **Retrouvez toutes nos informations** sur le nouveau site Internet du Symbhi qui vient d'intégrer le portail du site Internet du Conseil général isere.fr
www.isere.fr/symbhi/

Contact : Symbhi
Conseil général de l'Isère
9 rue Jean Bocq - 38 000 Grenoble
04 76 00 33 93
www.isere.fr